

La décision de soin est affaire de choix. Le patient choisit de chercher conseil auprès d'un professionnel de santé, ou non. De consulter tel ou tel soignant. De suivre ou non les conseils. De suivre ou non les traitements proposés. Le soignant choisit de temporiser ou de proposer une action thérapeutique. De proposer tel traitement, d'en déconseiller d'autres, d'orienter vers un autre soignant.

Pour étayer ces choix, *Prescrire* propose un socle de connaissances fondé sur des analyses méthodiques et indépendantes,

experts, quand ils affichent leurs certitudes mais pas leurs influences ; les agences, quand elles délivrent des autorisations inappropriées.

Prescrire choisit d'œuvrer, par l'intermédiaire des abonnés, afin que seul l'intérêt pratique pour les patients concernés, et pour ceux qui les entourent, guide les choix thérapeutiques : le soulagement véritable, la guérison manifeste, les vies prolongées, la protection vis-à-vis d'actions nocives liées aux soins, la protection des enfants qui jouent à proximité du

É D I T O R I A L

Choix

avec une mise en lumière des éléments solides, des parts d'incertitudes et des risques. À partir de ce travail de fond, *Prescrire* propose aussi des choix assumés, argumentés, discutés, visant des décisions en phase avec la pratique. Quand il le faut, *Prescrire* salue des avancées thérapeutiques, des améliorations de conditionnement, des efforts d'information (lire les Palmarès pages 85-88). Ou bien exprime un désaccord, dénonce l'insuffisante protection des patients et encourage à écarter les médicaments inutilement dangereux (lire pages 138-146).

Indépendant, financé par les abonnés, sans publicité ni subvention, *Prescrire* choisit de ne pas forcément satisfaire toutes les parties concernées. Notamment : les firmes pharmaceutiques, quand elles ne produisent pas des médicaments utiles et sûrs ; les leaders d'opinion, dits

médicament, ou qui y sont exposés dans le ventre de leur mère.

C'est sur ces bases que s'est constitué au fil des mois un ensemble de propositions thérapeutiques pour une série de situations cliniques courantes : les Premiers Choix *Prescrire*. Avec la parution de ce numéro de février, 32 synthèses Premiers Choix *Prescrire* sont déjà disponibles aux abonnés sur le site www.prescrire.org et dans la Bibliothèque électronique *Prescrire* (lire aussi pages 116-122). Elles sont actualisées annuellement. Dans l'année qui vient, 24 nouvelles synthèses sont programmées. Un socle de données essentielles pour comprendre les enjeux, hiérarchiser les options, protéger les patients. Pour choisir les traitements utiles et écarter les trop nocifs, car l'un ne va pas sans l'autre.

Prescrire